

4 Économie

Réunion des ministres des finances de la Zone Franc

Rétablir les équilibres macroéconomiques et lutter contre le blanchiment des capitaux

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Les ministres des Finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales de la zone franc se sont réunis le vendredi 13 avril à Brazzaville. Dans un contexte économique marqué par une reprise de la croissance à l'échelle du continent africain, les participants ont réitéré leur souhait d'œuvrer pour le développement des pays de la zone franc et de mettre en œuvre des politiques économiques soutenables susceptibles de promouvoir une croissance inclusive. Ils ont réaffirmé leur volonté de continuer à faire de la zone franc un espace de dialogue ouvert et de coordination des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions.

Selon eux, un tel espace d'échange, qui revêt une dimension unique en Afrique, reste un facteur de stabilité et de développement.

LA capitale congolaise, Brazzaville, a accueilli les 12 et 13 avril derniers, la réunion des ministres des fi-

nances de la zone franc. Sous la présidence de Calixte Nganongo, ministre des Finances et du Budget de la République du Congo, les participants à cette rencontre ont relevé une très légère amélioration de la convergence nominale, qui reste cependant en-deçà des résultats escomptés. Ils ont, en particulier, noté les risques découlant d'importants déficits publics et d'un ré-endettement rapide, qui sont susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des Etats concernés. Pour garantir le bon fonctionnement des unions monétaires et préserver la soutenabilité des trajectoires de développement, les ministres des Finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales se sont accordés sur la nécessité de poursuivre et renforcer leur approche coordonnée. De la même façon, la convergence réelle peine à progresser dans la zone franc, témoignant des nombreux obstacles auxquels se heurte l'intégration régionale. Dans ce contexte, les participants ont souligné la né-



Photo : D.R.

Les ministres des Finances ont réaffirmé leur attachement à la zone franc.

cessité de poursuivre la mise en œuvre des mesures permettant de renforcer cette intégration régionale, facteur de résilience et de solidarité des Etats de la zone franc. A ce titre, ils ont salué la mise en œuvre de nouveaux tableaux de suivi des recommandations, adoptées par les ministres des Finances et portant sur l'intégration commerciale, le développement du crédit et la mobilisation des recettes fiscales. Ces instruments d'orientation des politiques publiques pourront servir d'appui aux efforts de convergence des pays de la zone franc. **APPUI BUDGÉTAIRE DU FMI*** Les participants ont

noté qu'une majorité de pays de la zone a conclu un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), ce qui contribue à l'harmonisation des diagnostics à l'échelle sous-régionale et à la coordination des politiques macroéconomiques, ainsi que des réformes économiques et financières mises en œuvre. Les mesures opérées dans le cadre des programmes, et les apports de financements, notamment du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et de la France, contribuent conjointement à l'amélioration de la situation économique et de la confiance vis-à-vis de la

zone franc. **LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT *** Les participants ont ensuite abordé la question des enjeux de la lutte contre le financement du terrorisme. Ils remercient particulièrement le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba) et le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) pour la production d'un document préliminaire sur le sujet, soutenu par la Banque mondiale. Ils se sont accordés sur une série d'axes d'actions tirée de ce document et invitent les autorités compétentes à s'en inspirer. A l'avenir, le suivi de la mise en œuvre de ces mesures sera assuré par le Comité de liaison anti-blanchiment de la zone franc. En lien avec les problématiques de mobilisation des ressources intérieures, les participants ont également échangé sur l'importance de renforcer la lutte contre les flux financiers illicites et le financement du terrorisme, via la coopération fiscale internationale et la mise en œuvre de dispositifs adaptés, avec le concours des banques centrales, des com-

missions bancaires et des organismes régionaux de type Gafi. Les ministres des Finances ont ainsi décidé de soutenir la déclaration de Yaoundé du 15 novembre 2017. Cette déclaration encourage les pays africains, avec le soutien du Secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, à explorer une collaboration destinée à conforter les efforts des pays africains dans la lutte contre les flux financiers illicites pour améliorer la mobilisation des recettes intérieures. Lors du déjeuner, les administrateurs représentant la France et les pays d'Afrique francophone à la Banque mondiale et au FMI sont revenus sur la situation macroéconomique en Afrique subsaharienne. Ils ont, par ailleurs, évoqué la tenue prochaine des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, qui se tiendront à Washington D.C. du 20 au 22 avril 2018. La prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc se tiendra à Paris.

Comilog

Martial-Ruffin Moussavou, nouveau PCA

MSM
Libreville/Gabon

EMPÊTRÉ dans des ennuis judiciaires, malgré sa mise en liberté provisoire, le 31 janvier dernier, par le juge d'instruction en charge de

son dossier, Alain Ditona a finalement été débarqué de son poste de président du Conseil d'administration de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), lors du Conseil des ministres du 12 avril 2018. Il a été remplacé par un homme du sérail, il

s'agit de l'ancien ministre des Mines et de l'Industrie Martial-Ruffin Moussavou. Le natif de Mouila prend les commandes du Conseil d'administration de la 2e entreprise gabonaise en termes de chiffre d'affaires, au moment où le Gabon chercherait, dit-on, à aug-

menter ses parts au sein du groupe Eramet et à doper la production de la Comilog au plus fort de la reprise des cours du manganèse.

Le nouveau PCA de la Comilog, Martial-Ruffin Moussavou.



Photo : Aristide Moussavou

Fibre optique à domicile
Canalbox tisse sa toile

MSM
Libreville/Gabon

ALORS que son offre ne couvre que partiellement la capitale, Canalbox affiche déjà des résultats impressionnants en 7 mois d'activités. Malgré ses tarifs jugés encore très élevés par les consommateurs (45 000

francs par mois pour un débit de 50 mégabits), l'offre internet très haut débit 100 % fibre, promue depuis octobre 2017 par le Group Vivendi Africa (GVA) Gabon, tend progressivement à s'imposer dans le marché lucratif de la fibre optique à domicile. Entamé dans le nord de Libreville, grâce à la capacité apportée par le câble sous-marin ACE géré par un



Photo : D.R./L'Union

consortium ayant Orange pour chef de file, Canalbox revendique aujourd'hui 40,73 % de parts de marché, pour un chiffre d'affaires mensuel de 49,8 millions de francs. Il se place derrière son

Canalbox, lors de sa présentation en octobre 2017.

unique concurrent, Gabon Telecom (59,27 %). La filiale du groupe français se maintient également à la deuxième place (17,45 % de parts de marché) sur le segment résidentiel incluant aussi le mobile et les MNVO (opérateurs de réseau mobile virtuel). « Pour en arriver là, il a fallu conclure des accords, notamment avec la Société

de l'eau et de l'électricité du Gabon pour utiliser ses pylônes électriques, afin d'y accrocher un réseau en fibre optique. Ce qui était loin d'être gagné. Un accord décisif est entériné en août 2017, qui a permis le lancement commercial deux mois plus tard », a indiqué Mamadou Mbengue, directeur général de GVA Gabon, interrogé par notre confrère Jeune Afrique.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/04/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2317	1USD =	532,562	1 USD	548,324	CAC 40	17/04/2018	5 325,76
		CAD	1,5482	1CAD =	423,690	1 CAD	451,851	DOW JONES	17/04/2018	24 526,31
		JPY	132,6400	1JPY =	4,945	100 JPY	519,241			
		GBP	0,8640	1GBP =	759,209	1 GBP	796,406			
		CHF	1,1854	1CHF =	553,363	100 CHF	58 438,43			
		ZAR	14,8457	1ZAR =	44,185	100 ZAR	4 594,70			
		MAD	11,3293	1MAD =	57,899	1 MAD	60,54			
		CNY	7,7363	1CNY =	84,789	1CNY	87,33			
		KES	124,1800	1KES =	5,282	1KES	5,44			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
17 Avril 2018: 72,41